



Sommaire

Le mot du maire	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.2
Sécurité et vie sportive	p.3
Pornic Agglo Pays de Retz	p.4
Enfance, jeunesse et solidarité	p.5
Développement culturel	p.5
Sécurité sanitaire	p.6
Dossier du mois	p.7
Vie associative	p.8

État-Civil

Naissances

Mia DE ALMEIDA GASPAS, le 18 juin 2021
Ariana LE CARBOULLEC, le 1^{er} juillet 2021
Ange PECHEUR, le 7 juillet 2021
James LEMERCIER, le 14 juillet 2021
Iris CADIVOIS, le 19 juillet 2021

Mariages

Émilien MOREAU & Caroline FORTUN,
le 3 juillet 2021
Fabien DELOUCHE & Anne-Cécile LEGOUX,
le 17 juillet 2021

Décès

Jeannette FILODEAU, née MACÉ, le 17 juin 2021 - 94 ans
Roger PADIOLEAU, le 24 juin 2021 - 79 ans
Maryse DONNARD née RAOUX, le 30 juin 2021 - 67 ans
Colette BEAUMONT, veuve GOARÉGUER,
le 16 juillet 2021 - 89 ans

Le mot du maire

Cher Michelois, Cher Tharonnais,

C'est un été en demi-teinte ponctué par les changements de conditions sanitaires qui s'est ouvert à nous.

Un été également rythmé par les nombreuses manifestations portées tant par les associations locales que par la municipalité. Elles se déroulent au Port, dans le bourg de Saint-Michel, au grand escalier, au square de Jade ainsi qu'à la médiathèque.

Bien évidemment, nous avons dû nous adapter pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles afin de maintenir les spectacles et d'assurer votre sécurité sanitaire. Le pass sanitaire est donc exigé, tout comme le masque est obligatoire dans tous les lieux de rassemblement, dont les marchés.

Je vous demande la plus grande bienveillance face aux agents, en première ligne, qui sont en charge de faire respecter ces règles gouvernementales.

La fête, le spectacle et la culture font partie de notre patrimoine estival ; il nous revient, malgré ces contraintes, de faire vivre nos cœurs de bourg aux rythmes de la musique, des rires et de la joie de vivre sur Saint-Michel-Tharon.

Le supplément « détachable » est votre fil conducteur de ce mois d'août. Il vous dévoilera toute la programmation.

En complément, vous pouvez dès à présent noter la date du dimanche 5 septembre pour le prochain « Rendez-vous des associations » qui se déroulera en extérieur au complexe de la Viauderie.

Le dossier du mois est consacré aux actions participatives en cours sur la commune. Courant septembre, un spécial « Chef-Chef » lancera le budget participatif.

Vous souhaitant à tous un très beau mois d'août.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN

Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● *Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine*

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

CHENILLES PROCESSIONNAIRES, ÉVITONS L'INVASION !

Les chenilles processionnaires du pin sont dangereuses pour les arbres et peuvent s'avérer très urticantes pour les hommes et les animaux.

Les chenilles processionnaires, qui vivent en colonies, s'attaquent aux aiguilles des pins, affaiblissant ainsi les arbres. Elles ne sont pas sans risques pour les hommes et les animaux en raison de leurs poils très urticants, qui restent virulents même après la disparition des chenilles. L'association Polleniz, reconnue organisme à vocation sanitaire, prévoit comme chaque année la lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin. Pour participer, il suffit de s'inscrire avant le 30 septembre sur le site www.polleniz.fr. Un technicien passera sur votre propriété entre septembre et janvier, période à laquelle les chenilles sont les plus friandes en aiguilles de pin. Notez que le traitement employé est sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.



S'AMUSER EN DÉCOUVRANT LA COULÉE VERTE

Connaissez-vous la Coulée verte ? Ce cheminement piétonnier relie Saint-Michel-Chef-Chef à Tharon-Plage à travers une prairie humide, dont la biodiversité constitue l'atout majeur du site. Vous y découvrirez un sentier ludique, accessible aussi bien aux enfants qu'aux adultes : il s'agit de chercher (et trouver !) les 35 bornes dissimulées tout au long du cheminement. Grâce aux panneaux directionnels et aux plans du site présents à chacune des deux entrées principales, impossible de se perdre !

La Coulée verte est un site naturel qui demande à être respecté, nous comptons sur vous pour nous aider à le protéger.

DE L'HIVER AU PRINTEMPS

Le concours photo « Les 4 saisons de la Coulée verte » se terminera le 1^{er} mai 2022 ! Photographe débutant ou chevronné, vous avez encore le temps de vous promener sur le site et d'y observer la faune et la flore. Envoyez vos clichés (en haute définition) à l'adresse communication@stmichelchefchef.fr. Les photos sélectionnées feront l'objet d'une exposition dans la Coulée verte durant l'été 2022.



DES PINS MARITIMES À LA MAIRIE

On ne soupçonne pas la patience et la méticulosité nécessaires à la préparation de ces nouvelles plantations... La Mairie a renouvelé récemment le contenu de ses jardinières. Une petite dizaine de membres du Centre de Loisirs et d'Animation (CLA), emmenés par Marie-Jeanne Grasset de la section Art floral, a travaillé à cette installation avec comme thématique centrale le pin maritime, une essence protégée sur la commune et historiquement primordiale pour la fixation des dunes. Les écorces ont été récoltées cet hiver sur des pins morts, mises à sécher puis dédoublées au marteau et au burin. Enfin, les fines écailles ainsi obtenues ont été collées une à une sur des structures en bois de récupération élaborées par l'un des employés communaux. Les « pins » de la Mairie ont ensuite été mis en valeur par l'ajout de plantes peu exigeantes (kalanchoe, dieffenbachias... et des anthuriums pour la couleur !) et de sciure de bois.

Nous remercions vivement l'association pour le travail et l'originalité de ces structures, dont la réalisation a été l'occasion de belles rencontres et d'échanges.

● Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint : Dimitri BENOÎT

PUMPTRACK, EN TOUTE LIBERTÉ... OU PRESQUE

Depuis son ouverture le pumptrack remporte un vif succès et vous êtes nombreux à venir y rouler. Cependant, les pompiers ont dû intervenir ces derniers jours à plusieurs reprises pour de petites blessures. L'occasion de rappeler que **le port du casque est obligatoire**, comme indiqué sur le panneau du site, et que le port de protections est vivement recommandé ; nous comptons aussi sur les plus âgés pour montrer l'exemple !

La bienveillance est de mise face aux débutants.

Du côté du parking...

Certains usagers du pumptrack se garent sur le parking le plus proche de l'entrée principale. Comme mentionné sur les deux panneaux de part et d'autre de son entrée, ce parking est interdit au stationnement des voitures et strictement réservé aux bus et aux poids lourds. Il est en revanche tout à fait possible de stationner sur le parking qui fait face à la mairie.

Notez par ailleurs que des aménagements supplémentaires sont à l'étude et reliaient, par un cheminement, ce parking mairie au pumptrack.



VIGILANCE EN MER

Le préfet maritime de l'Atlantique souhaite alerter les vacanciers sur les bons réflexes à avoir avant de partir en mer. En premier lieu, il importe de se renseigner sur la zone où l'on va naviguer, les conditions météo. On pense à vérifier les équipements de sécurité, on évite de partir seul, si possible, et on garde toujours un moyen de communication avec soi. Le gilet de sauvetage est bien sûr de rigueur pour chaque personne qui monte à bord !

Enfin, que vous naviguiez ou que vous profitez simplement du bord de mer, mémorisez le 196 : c'est le numéro des urgences en mer, à composer si vous êtes victime ou témoin d'un problème (en mer, utilisez le canal 16 de votre VHF).



DE JOUR COMME DE NUIT, NON À TROP DE BRUIT !

Vous êtes nombreux à constater et à nous rapporter être victimes de nuisances sonores de la part de deux-roues motorisés. Or, selon l'article R 318-3 du code de la route, tout conducteur de deux-roues causant une gêne sonore aux autres usagers de la route ou aux riverains est passible d'une amende de 135 euros. Une amende supplémentaire est possible si le dispositif d'échappement n'est pas homologué ; le véhicule sera alors immobilisé avec obligation de remise aux normes. Chacun est responsable du bruit qu'il cause et de la gêne occasionnée aux autres. Aussi, si vous roulez en deux-roues, pensez à en vérifier la conformité.

SOUTENEZ LE TREK DE FOU !

Des idées, elle n'en manquait déjà pas... Mais c'est durant le confinement, confrontée à l'impossibilité de poursuivre sa pratique sportive normalement, qu'Anne-Sophie a cette idée folle : partir pour un trekking entre Nantes et Saint-Jacques-de-Compostelle, en bivouaquant autant que faire se peut, d'août à novembre. Une idée folle ? Ce pèlerinage rassemble pourtant de nombreux marcheurs. C'est qu'Anne-Sophie est sépienne, c'est-à-dire atteinte d'une sclérose en plaques. Cette maladie auto-immune, qui peut progresser à bas bruit et qui reste souvent invisible et incomprise aux yeux des autres, c'est par le sport qu'Anne-Sophie la tient à distance.



Au-delà de repousser ses limites, les 1200 km qu'elle s'apprête à parcourir sont l'occasion d'un pari : sensibiliser la population au handicap invisible, tordre le coup aux préjugés, notamment ceux qui concernent la sclérose en plaques, et réaffirmer le rôle clé de la pratique sportive dans le bien-être physique et psychique. Pour y parvenir, Anne-Sophie communiquera tout au long de son « Trek de fou » grâce aux réseaux sociaux, en postant photos, textes, dessins... et fait appel à notre générosité afin d'aider son projet à voir le jour.

→ Pour soutenir sa démarche ou juste en savoir plus sur son aventure, rendez-vous sur www.athleteetsepienne.com, sur Facebook Athlète et Sépienne ou sur Instagram @athleteetsepienne.



SALLE DE SPORT AVEC VUE SUR LA MER

La mise en place des agrès est achevée depuis la mi-juillet sur l'esplanade Angel. Ils sont en libre accès et vous pouvez les utiliser pour vos séances et entraînements de fitness ou de cross training.

Les travaux se poursuivront fin septembre, avec la plantation d'arbustes et de plantes vivaces, et le remplacement du mobilier (tables de pique-nique et bancs notamment). Ils permettront à terme de profiter pleinement de ce nouvel espace.

● Pornic agglomération Pays de Retz

JAMAIS SANS MA FICHE

Le territoire de l'agglomération de Pornic offre de nombreuses et belles boucles de randonnées et de balades. Les paysages sont variés et permettent aux amoureux de marche à pied (ou de vélo) d'adapter la difficulté des circuits à leur niveau. Afin que chacun puisse profiter au mieux de ces escapades nature, l'Office de Tourisme Intercommunal de Pornic met à votre disposition plus de 30 fiches. Chacune d'entre elle reprend l'itinéraire, la durée (à pied et/ou à vélo), le kilométrage, le dénivelé et le niveau de difficulté, ainsi qu'une présentation rapide du parcours et de ses points d'intérêt.

Ces fiches sont disponibles dans les bureaux d'Information Touristique, à l'accueil de vos mairies ; vous pouvez également les télécharger sur le site www.pornic.com ou les consulter sur l'application gratuite Imagina.



AGENDA DES ANIMATIONS

> AOÛT 2021

● *Du dimanche 1^{er} au samedi 7 août*

Dimanche 1^{er} août

À 11 h 30, Bourg de Saint-Michel
et à 17 h, Front de mer

Groove Cie

De 9 h à 18 h, Place du marché

Vide-grenier de l'association de Basket

Mardi 3 août

19 h, Square de Jade

Concert pour enfants: Léo et Léon

Avec « Passeurs de rêves », Léo et Léon vous invitent dans un monde plein d'humour et de fantaisie !



20 h, Complexe de la Viauderie

Tournoi de tennis de table

→ Inscriptions sur place dès 19h, 5€

Mercredi 4 août

10 h, Grande plage

Concours de châteaux de sable

Cette année, les concours de châteaux de sable sont de retour, pour le plaisir des petits et des grands architectes en herbe.



Mercredi 4 août (suite)

14 h 30, Complexe sportif
de la Viauderie

Pétanque avec l'ASPTM

L'Association sportive de pétanque Tharonnaise Micheloise vous propose des concours ouverts à tous en doublette en quatre parties.

→ Tous les mercredis d'août, à partir de 14h30, au complexe sportif de la Viauderie.
Participation : 5 €/personne.

Jeudi 5 août

Tous les jeudis, de 10 h à 12 h,
Square de Jade

Les Matinales du bassin

Déposez votre carte d'identité, empruntez un bateau et faites-le voguer dans le bassin du Square de Jade.



Du 6 au 15 août

De 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30 (nocturnes les mardis, jeudis et samedis jusqu'à 22 h), Canopus

Exposition du Centre de Loisirs et d'Animation



Vendredi 6 août

21 h, Grand Escalier, Tharon

Concert : Nice 2 Mix You

Le groove unique du Dj Nice 2 Mix You vous garantira une soirée animée !



Samedi 7 août

De 9 h à 17 h, tous les samedis et dimanches, Square de Jade

Tournoi de l'Amicale Bouliste

De 9 h à 17 h 30, Esplanade Angel

Peinture en liberté, avec le Centre de Loisirs et d'Animation

→ Inscriptions de 9h à 11h, participation de 10€ pour les adultes. Contact : 07 86 84 90 76



21 h 30, anciens tennis de Comberge

Projection de courts- métrages avec la Boîte Carrée

De 22 h à 1 h, Gohaud

Nuit des étoiles avec le Club d'astronomie

● Du dimanche 8 au samedi 14 août

Dimanche 8 août

À partir de 9 h 15

32^e Foulées micheloises

→ Inscriptions jusqu'au 6 août sur le site <https://cotedejadeac.com/>

11 h 30, Bourg de Saint-Michel et 17 h 30, Front de mer

Concert : Mademoiselle Orchestra

Cette fanfare théâtralisée de filles propose sur un rythme déjanté des danses et des musiques rock'n'roll aux airs variés et énergiques. Bonne humeur et rires garantis !



Valérie Ferchaud

Mardi 10 août

19 h, Bourg de Saint-Michel

Concert : Lodie Duo

Les chansons de Lodie Duo vous invitent à une promenade dans son univers poétique.

20 h, Complexe de la Viauderie

Tournois de tennis de table

→ Inscriptions sur place dès 19 h, 5 €



Mercredi 11 août

15 h, Grande plage

Concours de châteaux de sable (cf. page I)

Jeudi 12 août (suite)

De 10 h à 12 h, Square de Jade

Les Matinales du bassin (cf. page I)

Les 13 et 14 août

Maison des Associations,
44 avenue Ernest Chevrier

Exposition-vente du CDA (Club Détente et Amitié)

Cinéma

Tout l'été, le cinéma de Saint-Michel met à l'affiche le meilleur des films de l'année, des avant-premières, des sorties nationales ainsi qu'un festival Ciné Police.

→ Cinéma de Saint-Michel, 20 rue du Redois. Programmation complète sur www.stmichelchefchef.fr/cinema.

Vendredi 13 août



De 10 h à 12 h

À la découverte des libellules, Écho Nature

→ Réservation gratuite au 06 86 59 38 90. Le lieu du rendez-vous vous sera alors communiqué.

21 h, au Port

Concert : Trio Cover

Ce groupe nantais ranimera, pendant une soirée unique, les grands classiques du pop-rock aux notes dansantes et joyeuses, de Supertramp et U2 à ACDC, Pink Floyd et bien d'autres encore.



Gaël Hervé

● Du dimanche 15 au samedi 21 août

Dimanche 15 août

11 h 30, Bourg de Saint-Michel

Concert : Pottok on the Sofa

La fratrie du Maine-et-Loire coachée par Florent Pagny à l'émission *The Voice* cette année vous fera vibrer le temps d'une matinée !



14 h 30, Grande plage

Concours de Mölkky

17 h, Front de mer

Cirqu'en Retz, déambulation

Mardi 17 août



19 h, Bourg de Saint-Michel

Concert : Radio Vespa

Un accordéon électrique et une planche à laver sont les instruments originaux avec lesquels Radio Vespa vous emportera sur des morceaux de chanson française, remplis de poésie et de swing.

20 h, Complexe de la Viauderie

Tournoi de tennis de table

→ Inscriptions sur place dès 19h, 5€

Du 17 au 31 août



Du 17 au 31 août, de 11 h à 13 h et de 15 h à 19 h ; journée continue les samedis et dimanches ; nocturnes jusqu'à 22 h 30 les mardis, jeudis et samedis, Canopus

Exposition du duo de plasticiens SABÉPAT

Les 17 et 18 août

15 h 30, 18 h, 20 h, Bois Roy

Théâtre avec la Compagnie Akama

Vendredi 20 août

De 18 h à 22 h, Esplanade du Port

Sardinade du Cercle des Plaisanciers

→ Tickets en vente dès l'après-midi, 10€ le repas complet.

21 h, Grand Escalier

Concert : Léonie

Ce groupe de pop-rock français vous propose un voyage musical où l'esprit de détente et de partage est de mise. Idéal pour passer un moment vitaminé !



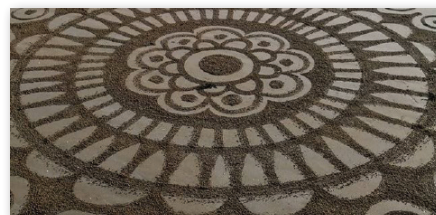
Mercredi 18 août

10 h, aire de jeux du port de Comberge

BeachArt (dessin sur sable)

Pierre-Louis, de ArtEffetMer, viendra initier les enfants au dessin sur le sable ou « BeachArt ». Un râtelier de plage sera indispensable aux petits artistes.

→ Réservations au 02 40 64 99 99



Jeudi 19 août

10 h à 12 h, Square de Jade

Les Matinales du bassin (cf. page I)

● Du dimanche 22 au samedi 28 août



Concert de Stabar sur l'Esplanade du Port le vendredi 27 août à 21h.

Dimanche 22 août

11 h 30, Bourg de Saint-Michel et
17 h 30, Front de mer

Spectacle : Bagongo

La Cie ContaQuattro vous propose ce spectacle dans lequel un clown est prêt à tout pour vous faire frémir et vous impressionner !

Parking face à la Mairie, Bourg de Saint-Michel

Vide-grenier organisé par Transat & Paille à Son

Mardi 24 août

19 h, Square de Jade

Concert : Doctor Robert

Des reprises des Beatles au programme avec le groupe nantais Doctor Robert.



Mercredi 25 août

15 h, Grande plage

Concours de châteaux de sable (cf. page I)

Mercredi 25 août (suite)

18 h, port de la Gravette
(La Plaine-sur-Mer)

Balade pédestre

Découverte de l'environnement de la zone ostréicole et visite de la ferme de la Spiruline de Retz avec Hugo Baudet. Déambulation commentée le long du littoral avec le guide qui fournira les secrets de la culture des moules sur les bouchots, de leur captation dans l'estuaire jusqu'à leur commercialisation après quelques mois.

→ Tarifs : 3,50€/personne, gratuit pour les moins de 12 ans.
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Didier, le guide, au 07 77 80 34 88.

Jeudi 26 août

10 h à 12 h, Square de Jade

Les Matinales du bassin

(cf. page I)

Vendredi 27 août

21 h, au Port

Concert : Stabar

Avec une énergie singulière et des textes engagés, Stabar vous offrira une ambiance décontractée en vous invitant à voyager et vibrer sur des notes de Reggae électrique et de Musiques du monde.

Samedi 28 août

20 h 30, Gohaud, pré face à l'entrée du parking

Crins de Folie, spectacle équestre par Anam Capall



Août à la médiathèque

Tout l'été, venez « Lire à la plage », chaque jour de 16h à 18h, ou jouer à la Nintendo Switch les jours de pluie (sur réservation).

La médiathèque vous propose également des animations et concerts :

- les contes de Ghislaine, chaque vendredi à 18h,
- concert Crock Rock avec Fontana et Kevin Kelly, Jardin de la médiathèque, mercredi 4 août à 20h30,
- initiation à l'aquarelle avec Annie le jeudi 5 août de 10h à 12h (sur réservation),
- initiation à la sculpture sur savon avec Paul le jeudi 5 août de 10h à 12h (sur réservation),
- conférence sur la poche de Saint-Nazaire par Alain Rio, le mercredi 11 août à 19h (salle Beauséjour),
- concert de Sonia Delaunay, Jardin de la médiathèque, le mercredi 18 août à 20h30,
- conférence « 22 V'la le polar » avec Jean-Marc Bloch, Gilbert Thiel et François Besse, vendredi 20 août, de 17h à 19h,
- initiation à la méditation, le mercredi 25 août à 10h et 11h (sur réservation),
- voyage sonore avec l'association Grain d'zel, mercredi 25 août à 21h.

→ Médiathèque, 22 bis rue du Redois, 02 40 27 86 30.

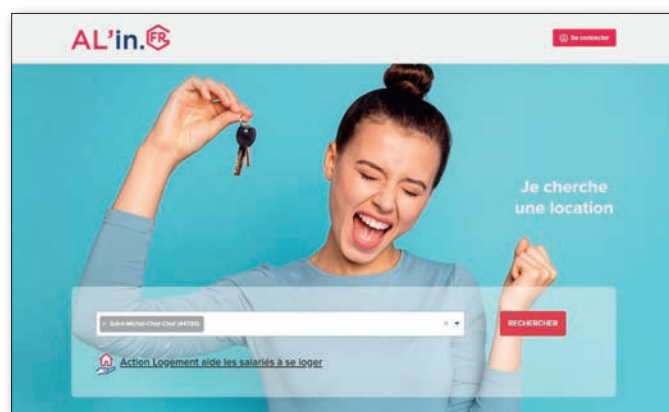
● Enfance, jeunesse et solidarité

Adjointe : Sandrine COLAS

ACTION LOGEMENT FACILITE VOS RECHERCHES

Plus de souplesse dans votre recherche de logement social ? C'est ce que vous propose la plateforme AL'in. Dans un premier temps, créez votre demande de logement social sur le site <https://www.demandelogement44.fr/imhowebGP44/> ou sur un formulaire papier au CCAS. Une fois qu'elle est validée, vous pouvez découvrir les offres de logement sur le site al-in.fr. Un logement vous intéresse ? Renseignez votre numéro unique, créez votre compte et postulez ! Au-delà des démarches simplifiées et de réponses rapides, AL'in propose aussi un accompagnement en cas de besoin.

→ Pour en savoir plus : al-in.fr et www.actionlogement.fr.



Gerd Altmann / Pixabay

EN CAS DE CANICULE

Un de vos proches ou vous-même êtes âgé de plus de 65 ans, handicapé, isolé ou fragile ? Inscrivez-vous auprès du CCAS. En cas de déclenchement du plan canicule, les agents du CCAS pourront s'assurer que vous êtes en sécurité et alerter les services compétents pour vous venir en aide si nécessaire.

→ Inscriptions par téléphone au 02 40 64 99 94, à l'accueil du CCAS ou en ligne sur www.stmichelchefchef.fr/plan-canicule.

INFORMATION CCAS

Le Centre communal d'Accueil et de Solidarité sera exceptionnellement fermé la semaine **du 16 au 20 août 2021**.

→ Pour tous renseignements, merci de vous rapprocher de l'accueil de la Mairie.

● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe : Anne HONO-TESTU

LA NUIT DES ÉTOILES

Le Club d'astronomie vous propose une soirée « Nuit des étoiles » le samedi 7 août, de 22h à 1h du matin, sur le site de Gohaud. Dans le cadre des animations d'été, vous aurez l'occasion d'observer les étoiles comme vous les avez rarement vues.



L'ART DANS TOUS SES ÉTATS

Du 17 au 31 août, le duo d'artistes plasticiens SABÉPAT sera au Canopus pour vous dévoiler les différentes facettes de son travail, de la structure artistique installée dans l'espace public à la réalisation de fresques dans et avec les écoles. Vous y admirerez également leurs nombreuses peintures sur photo et leurs portraits pop art !

→ Salle du Canopus, du 17 au 31 août, de 11h à 13h et de 15h à 19h ; journée continue les samedis et dimanches ; nocturnes jusqu'à 22h30 les mardis, jeudis et samedis.

LE PASS SANITAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Voici les principaux éléments à retenir sur le pass sanitaire et son utilisation, suite au décret modifié n° 2021-955 du 19 juillet 2021.

LE PASS SANITAIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le pass sanitaire est valide sous réserve de pouvoir justifier :

- d'un schéma vaccinal complet, soit 7 jours après la 2^e dose (28 jours après la seule dose de Janssen);
- ou d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48h;
- ou d'un certificat de rétablissement de plus de 11 jours et moins de 6 mois.

Il se présente sous la forme d'un QR code, numérique ou papier, présent sur les certificats. Il est vérifié avec l'application TousAntiCovid Vérif (téléchargeable sur Google play ou App Store), qui ne stocke aucune donnée.

QUI DOIT LE PRÉSENTER ?

Toute personne de 18 ans et plus. Les mineurs entre 12 et 17 ans inclus n'y seront pas soumis avant le 30 septembre. À partir du 30 août, il s'appliquera aux salariés ou autres professionnels et bénévoles exerçant dans les établissements recevant du public (ERP) soumis au pass sanitaire, y compris sur les événements en plein air.

QUI EST RESPONSABLE DU CONTRÔLE ?

L'obligation de contrôle repose sur les responsables des lieux et établissements ou les organisateurs des événements dont l'accès y est subordonné.

À QUELLES ACTIVITÉS S'APPLIQUE LE PASS SANITAIRE ?

Il est exigé depuis le 21 juillet pour accéder aux lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes (attention, les mineurs sont également comptabilisés) : les salles de spectacle, les parcs d'attractions, les salles de concert, les festivals, les salles de sport, les cinémas... et plus largement tout événement, culturel, sportif, ludique ou festif, organisé dans l'espace public et susceptible de donner lieu à un contrôle de l'accès des personnes; enfin, les discothèques, clubs et bars dansants, quel que soit le nombre de clients accueillis au sein de l'établissement. Il ne s'applique pas aux cérémonies (mariages, parrainages, enterrements...), excepté si elles sont organisées dans des ERP tels que salle des fêtes ou de réception, restaurants... Les lieux de culte ne sont pas concernés, sauf s'ils abritent des événements culturels ou de loisirs.



PARTICULARITÉS SUR LA PÉRIODE DE TRANSITION

À partir du 9 août, si la loi est votée en l'état, le seuil de 50 personnes sera supprimé et le pass sanitaire s'appliquera dans les cafés, les restaurants, les centres commerciaux, ainsi que dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux. Les déplacements pour les longs trajets en avion, train et car seront également concernés.

L'accès aux hébergements touristiques ne sera pas soumis au pass sanitaire, sauf pour leurs lieux de restauration et de convivialité.

→ Pour en savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Nous vous rappelons que le port du masque en Loire-Atlantique est obligatoire en intérieur et partout en extérieur lorsque les gestes barrières ne peuvent pas être appliqués, et ce jusqu'au 13 août.

Adjoint : Rémy ROHRBACH

AGIR POUR SA COMMUNE AVEC LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La municipalité de Saint-Michel-Chef-Chef a choisi de mettre la démocratie participative au cœur de son fonctionnement. Ce procédé, qui consiste à consulter les habitants sur les projets structurants de la commune, permet donc de leur donner la parole et, à terme, d'être acteurs de ces projets.

Dans le cadre de la démocratie participative, plusieurs ateliers ont vu le jour et sont actuellement en co-construction. Ils concernent notamment deux projets : le projet du Mail, pour lequel les études en cours chercheront à valoriser le patrimoine en créant un lieu attractif et calme, comportant un espace ludique et favorisant les liaisons douces, et le projet « Réinventer Tharon ».

Ce dernier a suscité plus de 200 réponses au questionnaire mis en ligne. Un premier atelier a réuni une cinquantaine d'habitants touchés par la démarche. À l'issue de cette concertation, trois groupes ont été constitués pour réaliser trois parcours différents dans le centre bourg. Voici quelques thèmes abordés lors de ces échanges :

- la valorisation des espaces publics,
- la diversification de la typologie des commerces,
- l'optimisation des liaisons douces entre les pôles d'attractions de Tharon, et entre Tharon et Saint-Michel, en plus de revoir la capacité de stationnement sur les deux bourgs.

Un prochain rendez-vous table ronde se déroulera en octobre prochain avec les participants du premier atelier, afin d'enrichir le diagnostic et de recueillir les avis sur les futurs aménagements.

Sans votre implication enthousiaste et sans la richesse des échanges qui sont à ce jour primordiaux pour pouvoir faire évoluer notre commune, nous ne pourrions avoir une telle dynamique dans nos ambitions.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les idées qui sont présentées par les habitants ou les élus sur le site Cofonder.fr.

BUDGET PARTICIPATIF : C'EST PARTI !

Avec 25 000€ mis à disposition par la municipalité pour des projets portés par des citoyens, le mois de septembre sera celui du lancement du budget participatif.

Vous retrouverez les modalités d'organisation dans un numéro spécial du *Chef Chef* : comment proposer son idée ou celle d'un groupe d'habitants ? Quel projet peut être déposé ? Comment faire pour voter pour les projets ?

Dès maintenant, discutez-en autour de vous, préparez vos projets et rendez-vous courant septembre pour le lancement du budget participatif !



● Vie associative

DON DU SANG

Parce que les hôpitaux en manquent régulièrement, il est important de trouver des donneurs. L'Établissement français du sang sera présent à Saint-Michel-Chef-Chef le jeudi 5 août, au complexe sportif de la Viauderie, de 9h30 à 13h. La collecte se fait sur rendez-vous.

→ *Inscriptions sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.*

LES ARTS PLASTIQUES S'EXPOSENT

Le Centre de Loisirs et d'Animation vous invite à son exposition qui se tiendra du 6 au 15 août en salle du Canopus. Vous y découvrirez de la peinture, mais aussi de la poterie, du cartonnage, des sculptures, de l'art floral... À l'honneur, le peintre nantais Pierrick Tual, dont la palette vive et joyeuse s'accorde à merveille à nos bords de mer.

→ *Du 6 au 15 août, de 10h à 13h et de 15h30 à 19h30 (nocturnes les mardis, jeudis et samedis jusqu'à 22h).*



VENEZ PEINDRE SUR L'ESPLANADE ANGEL

Le samedi 7 août, le Centre de Loisirs et d'Animation vous proposera une journée « Peinture en liberté », ouverte aux adultes comme aux enfants. Les techniques artistiques seront libres et les prix seront remis par un jury de professionnels à 17h30. Les participants doivent venir



Tobias Schmitt / Pixabay

avec leur matériel (y compris la toile), excepté les enfants, à qui il sera fourni. À partir de 15h30, l'artiste plasticienne Lyl Lunik proposera aux enfants peintures sur visage et autres maquillages.

Rendez-vous sur l'Esplanade Angel, à Tharon-Plage.

→ *Inscriptions de 9h à 11h, participation de 10€ pour les adultes. Contact : 07 86 84 90 76.*

INCONTOURNABLE : LE RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

Le Rendez-vous des associations se tiendra le **dimanche 5 septembre de 10h à 13h** au complexe sportif de la Viauderie, en extérieur. Toutes les associations de la commune y sont conviées et proposeront au public des démonstrations de leur pratique. Des questions sur les prérequis pour l'exercice d'une discipline sportive ou artistique aux modalités d'inscriptions, c'est le moment de venir les rencontrer !



● Contacts utiles

Accueil mairie	02 40 64 99 99
CCAS	02 40 64 99 94
Centre Technique Municipal	02 28 53 56 00
Police Municipale	02 40 64 99 92 06 17 58 75 69
Pornic aggro Pays de Retz	02 51 74 07 16
Complexe sportif Viauderie	02 40 27 63 21
Office de Tourisme	02 40 27 82 54
École de l'Horizon	02 40 39 98 12
École Ste-Bernadette	02 40 27 81 31

● Appels urgents

Pompiers	18
SAMU	15
Urgences depuis un mobile	112
Gendarmerie Nationale	17
Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms)	114
Pharmacie de garde	3234
SOS Médecins	3624
Enfance en danger	119
Violences Femmes Infos	3919

OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet, qu'il soit de valeur, sentimental ou simplement pratique ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ 02 40 64 99 99 ou mairie@stmichelchefchef.fr.

Merci de respecter la réglementation en vigueur sur les manifestations (pass sanitaire, port du masque, distanciation)